

Comptes  
consolidés

# Groupe O2i

*30 juin 2019*

*Référentiel IFRS*

# ETATS FINANCIERS

## Comptes consolidés semestriels 2019

ETATS FINANCIERS	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6

## BILAN CONSOLIDE

en K€	30.06.19	31.12.18	30.06.18	Note
Immobilisations incorporelles	2 109	2 047	1 964	4.1
Ecart d'acquisition	10 510	10 397	10 397	4.2
Immobilisations corporelles	12 503 *	1 998	2 016	4.3
Titres mis en équivalence	320		602	
Autres actifs financiers	672	1 195	0	4.4
Impôts différés	656	641	0	4.5
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>26 770</b>	<b>16 278</b>	<b>14 980</b>	
Stocks et en-cours	265	251	299	4.6
Clients et autres débiteurs	20 601	20 802	15 308	4.7
Créances d'impôt	2 562	3 068	2 552	4.8
Autres actifs courants	774	780	805	4.9
VMP et autres placements	12	7	7	4.10
Disponibilités	5 787	5 494	6 808	4.10
<b>Total Actifs courants</b>	<b>30 000</b>	<b>30 402</b>	<b>25 779</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>56 771</b>	<b>46 681</b>	<b>40 759</b>	
Capital	6 987	6 987	6 879	
Primes liées au capital	18 806	18 805	18 515	
Actions propres	(40)	15	121	
Réserves consolidées	(10 133)	(11 400)	(11 399)	
Résultat Net part du groupe	88 *	1 288	(42)	
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>15 709</b>	<b>15 695</b>	<b>14 074</b>	
Intérêts minoritaires	6 643 *	6 508	5 500	
<b>Total Intérêts minoritaires</b>	<b>6 643</b>	<b>6 508</b>	<b>5 500</b>	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>22 352</b>	<b>22 203</b>	<b>19 575</b>	4.11
Emprunts et dettes financières	12 750 *	1 913	2 943	4.12
Engagements envers le personnel	932	919	694	4.13
Autres provisions	152	369	112	4.14
Impôts différés	0	0	0	
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>13 834</b>	<b>3 202</b>	<b>3 750</b>	
Emprunts et concours bancaires (part -1 an)	3 692 *	1 675	1 229	4.15
Fournisseurs et autres créditeurs	15 652	18 198	14 596	4.16
Dettes d'impôt	8	57	67	
Autres passifs courants	1 233	1 345	1 543	4.17
<b>Total Passifs courants</b>	<b>20 585</b>	<b>21 276</b>	<b>17 435</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>34 418</b>	<b>24 477</b>	<b>21 184</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>56 771</b>	<b>46 681</b>	<b>40 759</b>	

\* Le bilan a été impacté significativement par les nouvelles normes, particulièrement par IFRS 16. Se reporter à la note 2.1.1 « Norme IFRS ».

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	30.06.19	31.12.18	30.06.18	Note
Chiffre d'affaires	28 294	56 656	25 973	5.1
Autres produits de l'activité			1	
Achats consommés	(12 985)	(24 668)	(11 544)	5.2
Charges externes	(4 233) *	(9 784)	(4 563)	5.3
Charges de personnel	(8 406)	(17 161)	(8 278)	5.4
Impôts et taxes	(561)	(1 147)	(568)	
Dotation aux amortissements	(1 766) *	(1 334)	(630)	5.5
Dotation aux dépréciations et provisions	(62)	(141)	(59)	5.6
Variation des stocks d'en-cours et produits finis				
Autres produits et charges d'exploitation	266	364	219	5.7
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>547</b>	<b>2 786</b>	<b>552</b>	
Rémunérations liées aux AGA		193	233	
Autres produits et charges opérationnels	255	(414)	(78)	5.8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>802</b>	<b>2 565</b>	<b>708</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	43	64	27	
Coût de l'endettement financier brut	(262) *	(247)	(152)	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(218)</b>	<b>(183)</b>	<b>(125)</b>	5.9
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	5.9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>586</b>	<b>2 383</b>	<b>583</b>	
Impôts sur les bénéfices	(203)	294	(252)	
<b>Résultat après impôt</b>	<b>382</b>	<b>2 677</b>	<b>331</b>	
Résultat des ME	(10)			
<b>Résultat net total</b>	<b>373</b>	<b>2 677</b>	<b>331</b>	
Part du groupe	88	1 288	(42)	
Part des minoritaires	284	1 389	374	

\* Le résultat a été impacté significativement par les nouvelles normes, particulièrement par IFRS 16. Se reporter à la note 2.1.1 « Norme IFRS ».

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Hors Groupe	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>6 046</b>	<b>17 692</b>	<b>(10 130)</b>	<b>(2 120)</b>	<b>122</b>	<b>1 057</b>	<b>12 666</b>	<b>4 888</b>	<b>17 553</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(2 120)	2 120					0
Dividendes versés									0
Augmentation de capital	941	1 113					2 054	(3)	2 051
Variation de l'auto-contrôle					(107)		(107)	(8)	(115)
Changement de méthodes comptables									0
Sorties de périmètres								243	243
Variation des taux d'intérêts									0
Résultat au 31/12/18 - Part du groupe				1 288			1 288	1 389	2 677
Paiements en actions							0		0
Autres mouvements			(235)		0	29	(206)		(206)
<b>Situation au 31 décembre 2018</b>	<b>6 987</b>	<b>18 805</b>	<b>(12 486)</b>	<b>1 288</b>	<b>15</b>	<b>1 086</b>	<b>15 695</b>	<b>6 508</b>	<b>22 203</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			1 288	(1 288)					0
Entrées de périmètres								(97)	(97)
Dividendes versés									0
Augmentation de capital	1	1					2	(1)	1
Variation de l'auto-contrôle					(55)		(55)	(51)	(106)
Changement de méthodes comptables									0
Sorties de périmètres									0
Variation des taux d'intérêts								(1)	(1)
Résultat au 30/06/19 - Part du groupe				88			88	284	373
Paiements en actions							0		0
Autres mouvements			(21)				(21)		(21)
<b>Situation au 30 juin 2019</b>	<b>6 987</b>	<b>18 806</b>	<b>(11 219)</b>	<b>88</b>	<b>(40)</b>	<b>1 086</b>	<b>15 709</b>	<b>6 643</b>	<b>22 352</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

en K€	30.06.19	31.12.18	30.06.18
Résultat net total consolidé	373 *	2 677	331
Ajustements :			
Elim. du résultat des mises en équivalence	10		
Elim. des amortissements et provisions	1 562 *	1 822	636
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(2)		
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		40	40
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 942</b>	<b>4 540</b>	<b>1 008</b>
Elim. de la charge ou produit d'impôt	203	(294)	252
Elim. du coût de l'endettement financier net	218	183	125
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 364</b>	<b>4 428</b>	<b>1 384</b>
Variation d'impôt dans le BFR	231	(1 152)	(531)
Variation du BFR lié à l'activité	(2 545)	(3 491)	(1 474)
<i>Incidence de la variation des stocks</i>	(14)	140	92
<i>Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs</i>	174 *	(6 934)	(1 465)
<i>Incidence de la variation des dettes fournisseurs</i>	(2 704)	3 303	(101)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>50</b>	<b>(215)</b>	<b>(621)</b>
Incidence des variations de périmètre	(85)		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 735) *	(1 771)	(1 002)
Acquisition d'actifs financiers		(696)	(125)
Variation des prêts et avances consentis	(47)	(18)	4
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2		
Cession d'actifs financiers			
Autres flux liés aux opérations d'investissement		50	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(2 865)</b>	<b>(2 436)</b>	<b>(1 123)</b>
Augmentation de capital	0	2 048	1 652
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(106)	(115)	(3)
Emission d'emprunts	4 459 *	429	345
Remboursement d'emprunts	(1 138) *	(856)	(215)
Intérêts financiers nets versés	(106)	(134)	(49)
Autres flux liés aux opérations de financement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>3 110</b>	<b>1 371</b>	<b>1 730</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>295</b>	<b>(1 280)</b>	<b>(14)</b>
Trésorerie d'ouverture	5 539	6 819	6 819
Trésorerie de clôture	5 834	5 539	6 805

\* Le TFT a été impacté significativement par les nouvelles normes, particulièrement par IFRS 16. Se reporter à la note 2.1.1 « Norme IFRS ».

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Evènements significatifs intervenus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>9</b>
2.1	Référentiel comptable appliqué	9
2.2	Modalités de consolidation	11
2.3	Méthodes et règles d'évaluation	12
<b>3</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>17</b>
3.1	Liste des sociétés consolidées	17
3.2	Filiales	17
3.3	Activité	17
<b>4</b>	<b>Notes relatives aux postes du bilan</b>	<b>17</b>
4.1	Immobilisations incorporelles	18
4.2	Goodwill	18
4.3	Immobilisations corporelles	19
4.4	Actifs financiers	19
4.5	Impôts différés	20
4.6	Stocks	20
4.7	Créances	21
4.8	Créances d'impôt	21
4.9	Autres actifs courants	21
4.10	Disponibilités	21
4.11	Capital social	22
4.12	Emprunts et dettes financières	22
4.13	Engagements envers le personnel	22
4.14	Autres provisions	23
4.15	Emprunts et concours bancaires	23
4.16	Fournisseurs et autres créditeurs	23
4.17	Autres Passifs courants	23
<b>5</b>	<b>Notes relatives aux postes du compte de résultat</b>	<b>24</b>
5.1	Chiffre d'affaires	24
5.2	Achats consommés	24
5.3	Charges externes	25
5.4	Charges de personnel	25
5.5	Dotations aux amortissements	25
5.6	Dotations aux dépréciations et provisions	25
5.7	Autres produits et charges d'exploitation	26
5.8	Autres produits et charges opérationnels	26
5.9	Résultat financier net	26
5.10	Preuve d'impôt	27
5.11	Résultat par action	27
<b>6</b>	<b>Informations sectorielles</b>	<b>28</b>

<b>7</b>	<b>Autres informations</b>	<b>28</b>
7.1	Engagements hors bilan	28
7.2	Effectifs	29
7.3	Parties Liées	29
7.4	Rémunérations allouées aux dirigeants	29
7.5	Facteurs de risques	29
7.6	Evénements postérieurs au 30 juin 2019	30



Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2400 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.
- **L'édition de logiciels** et de plateformes collaboratives pour le management et la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**.

O2i est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALODI / Code ISIN : FR0010231860

## 1 Evènements significatifs intervenus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019

### 1/ Emission d'OCA O2i

Le Conseil d'administration de O2i en date du 18 mars 2019 et du 23 avril 2019 a décidé de l'émission d'emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant total de 2.346.892,80 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017.

Les principales caractéristiques des OCA 2019 O2i émises sont :

- un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- un prix de conversion de 1,40 €,
- un intérêt nominal annuel de 6%,
- une prime de non conversion de 3%,
- une durée moyenne de 4 ans et 2 mois

### 2/ Augmentation de capital

Constatation par le Président Directeur Général le 3 juin 2019 de la réalisation d'une augmentation de capital de 647 € par exercice de Bons de Souscriptions d'Actions.

- Filiale M2i

### 1/ Prise de participation stratégique par M2i dans la société DevUp spécialisée dans le conseil et la formation en cybersécurité

Conformément à sa stratégie de croissance, créatrice de valeur pour ses clients, ses salariés et ses actionnaires, le groupe M2i a annoncé le 10 janvier 2019 avoir pris une participation à hauteur de 34 % dans la société de conseil et de formation en Cybersécurité DevUp.

Cette opération stratégique permet à M2i de renforcer son offre dans un domaine porteur de la formation IT.

DevUp est une société spécialisée dans l'audit des systèmes d'information, la sûreté des applications, le test d'intrusion et la réponse à incident. La société a développé ses propres cursus de formation de haut niveau, qui font de ses diplômés, des consultants très recherchés sur le marché.

Son expertise dans ce domaine de compétences très sélectif permet à DevUp d'être un membre actif du club EBIOS, qui supporte et enrichit le référentiel de gestion des risques français depuis 2003.

De création récente et ayant réalisé un chiffre d'affaires de 0,3 M€ en 2018, DevUp est une entreprise bénéficiaire, qui s'inscrit dans une dynamique de très forte croissance, et qui ambitionne d'atteindre plus d'un million d'euros d'ici 2 ans.

La prise de participation à hauteur de 34% dans le capital de DevUp a été réalisée par acquisition de titres et financée sur fonds propres. Elle permet à M2i de se renforcer sur le marché stratégique de la cybersécurité, promis à une forte croissance sur la prochaine décennie. En effet, les attaques informatiques toujours plus sophistiquées et plus fréquentes menacent aujourd'hui toutes les entreprises. Les besoins de formation d'experts de haut niveau dans ce domaine sont, dès lors, un enjeu central pour les 4 200 clients du groupe.

M2i, qui détient aujourd'hui des marchés publics importants et de référence dans le domaine de la formation en cybersécurité, entend ainsi renforcer son expertise et sa capacité de production pour devenir un acteur incontournable du marché français.

## 2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 2.1 Référentiel comptable appliqué

#### 2.1.1 Normes IFRS

Suite à la prise de contrôle du Groupe de O2i en juin 2015 par PROLOGUE, société cotée sur le compartiment C de Euronext, présentant des comptes consolidés et publiant ses états financiers selon les normes IFRS, le Groupe O2i a opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2019 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2019.

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2019 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe O2i.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2019 :

- IFRS 16 - Locations publiée le 13 janvier 2016. Cette norme aligne le traitement des locations simples sur celui appliqué aux contrats de location financement (i.e. reconnaissance au bilan d'une dette au titre des paiements futurs de location et d'un droit d'utilisation) ;
- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux publiée le 7 juin 2017 ;
- Amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation de régime, publié le 7 février 2018 ;
- Cycle d'amélioration des normes IFRS 2015-2017, publié le 12 décembre 2017 ; et
- Amendements à IFRS 9 - Instruments Financiers publiés le 12 octobre 2017.

Les modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires, à l'exception d'IFRS 16.

La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17. La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois). À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage). Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation. La modification de la présentation des charges de contrats de location simple entraîne une augmentation correspondante des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

### **Passage à IFRS 16**

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective modifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location. Par conséquent, les contrats de location ne seront comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Ces passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, la société applique les principes suivants :

- Application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires ; et
- Utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition.

La Société exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- A l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles ;
- Au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

L'application de cette norme à compter du 1er janvier 2019 a entraîné une augmentation des passifs financiers du Groupe O2i de 10.621 K€ et une augmentation des immobilisations corporelles de 11.764 K€ (voir note 4.3 et 4.12). Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué par la Société aux passifs liés aux contrats de location, comptabilisé dans les états financiers consolidés au 1er janvier 2019, était de 1.73 %.

L'incidence de la première application de ladite norme est résumée dans le tableau ci-après :

en k€	juin-19 hors IFRS 16	Impacts IFRS16	juin 19 retraité IFRS 16	déc.-18	juin-18
<b>Incidence Bilan</b>					
Immobilisations corporelles	1 925	10 578	12 503	1 998	2 016
Résultat Net part du groupe	115	-27	88	1 288	-42
Intérêts minoritaires	6 660	-17	6 643	6 508	5 500
Emprunts et dettes financières	4 288	8 461	12 750	1 913	2 943
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	1 532	2 160	3 692	1 675	1 229
<b>Total valeur Nette</b>	<b>-10 670</b>	<b>0</b>	<b>-10 670</b>	<b>-9 387</b>	<b>-7 614</b>
<b>Incidence Résultat</b>					
Charges externes	-5 393	1 160	-4 233	-9 784	-4 563
Dotation aux amortissements	-637	-1 129	-1 766	-1 334	-630
Coût de l'endettement financier brut	-187	-75	-262	-247	-152
<b>Total impact Résultat Net</b>	<b>-6 217</b>	<b>-44</b>	<b>-6 261</b>	<b>-11 366</b>	<b>-5 344</b>
<b>Incidence TFT</b>					
Résultat net total consolidé	417	-44	373	2 677	331
Elim. des amortissements et provisions	432	1 129	1 562	1 822	636
Incidence de la variation des créances clients et autres déb.	368	-195	174	-6 934	-1 465
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-639	-2 096	-2 735	-1 771	-1 002
Emission d'emprunts	2 348	2 111	4 459	429	345
Remboursement d'emprunts	-232	-906	-1 138	-856	-215
<b>Total Variation Trésorerie</b>	<b>2 694</b>	<b>0</b>	<b>2 694</b>	<b>-9 132</b>	<b>-2 337</b>

### 2.1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par le Groupe O2i sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 qui annule et remplace la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

Les comptes consolidés font apparaître au 30 juin 2019 un résultat net (part du groupe) positif de 88 K€.

## 2.2 Modalités de consolidation

### 2.2.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société O2i dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Les comptes consolidés sont établis en euros et sont présentés en milliers d'euros.

## 2.2.2 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classés en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans les cas contraires, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

## 2.2.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que présentée dans la norme IFRS 3. En application de la norme, le groupe comptabilise à la juste valeur (sauf exceptions), aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements effectués à la comptabilité d'acquisition pendant la « période d'évaluation » reflètent des informations complémentaires sur les faits et circonstances existants à la date de l'acquisition. La période d'évaluation se termine au plus tard 12 mois après le regroupement d'entreprises.

Les participations ne donnant pas le contrôle, détenues dans l'entreprise acquise, sont comptabilisées soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

la juste valeur de la contrepartie transférée ;

(+) le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;

(+) si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;

(-) le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Ce goodwill est ensuite affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT bénéficiant du regroupement. Compte tenu de l'activité et de l'organisation du groupe, l'UGT coïncide généralement avec l'entité juridique acquise.

En normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (Cf. Note 2.3.1 « Goodwill »).

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

## 2.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations semestrielles arrêtées au 30 juin 2019.

## 2.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe O2i sont les suivants :

### 2.3.1 Goodwill

Les Goodwill constatés lors d'une prise de participation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- Les Goodwill pour le solde non affecté.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles (fonds de commerce exclusivement) sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complétés par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). L'UGT retenue par le groupe correspond à l'ensemble du périmètre du Groupe. L'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées. Le taux d'actualisation reflète le coût moyen pondéré du risque inhérent à l'UGT et il a été retenu un taux de 11.5%. Le taux de croissance à l'infini est fonction du potentiel de croissance des différentes UGT est de 1%.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations (méthode du Goodwill complet). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

### **2.3.2 Immobilisations incorporelles**

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens et services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	<b>Durées</b> (en années)	<b>Méthodes</b>
Logiciels informatiques	3 à 5	Linéaire
Brevets	1 à 10	Linéaire

### 2.3.3 Logiciels

Le Groupe O2i édite des logiciels pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle Adiict. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 30 juin 2019, le montant activé des frais de Recherches & Développement s'élève à 4.820 K€, dont 355 K€ au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

### 2.3.4 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

	Durées (en années)	Méthodes
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobiliers	5 à 10	Linéaire

### 2.3.5 Contrat de location

IFRS 16 – Locations, publiée le 13 janvier 2016. Cette norme aligne le traitement des locations simples sur celui appliqué aux contrats de location financement (i.e. reconnaissance au bilan d'une dette au titre des paiements futurs de location et d'un droit d'utilisation).

### 2.3.6 Crédit-bail

Les contrats de crédits-bails sont retraités.

Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie sur la durée du contrat. Les dettes correspondantes sont reclassées en « emprunts ».

### 2.3.7 Actifs financiers

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés. Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.3.8 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### 2.3.9 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode de « Prix Unitaire Moyen Pondéré ». Des provisions sont constituées lorsque la valeur comptable des articles est supérieure à la valeur de marché.

### 2.3.10 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie comptabilisée au bilan comprend la trésorerie en banque et à la caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 2.3.11 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et



- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Au 30 juin 2019 les IDA ont été comptabilisés pour un montant de 656 K€, dont 337 K€ sur les retraitements de consolidation, 309 K€ sur le report de déficits de M2i antérieurs à l'intégration fiscale.

### **2.3.12 Intérêts minoritaires**

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe.

### **2.3.13 Provisions pour risques et charges**

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain.

Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

### **2.3.14 Engagement de retraite et prestations assimilées**

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Hormis l'entité M2i Tech, les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 0,77%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

### **2.3.15 Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

### 3 Périmètre de consolidation

#### 3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Siret	% contrôle		% d'intérêts		Méthode conso
			juin-19	juin-18	juin-19	juin-18	
SA O2i	101 Av. Laurent Cély, Gennevilliers 92	47806332400139	100%	100%	100%	100%	IG
SAS M2i	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	33354415300344	58,96%	58,96%	58,96%	58,96%	IG
SARL SCRIBTEL	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	39336786700024	58,96%	58,96%	58,96%	58,96%	IG
SAS M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	79504509500010	58,96%	58,96%	58,96%	58,96%	IG
M2i Certified ec	Calle de Albasabz, 16 - 28037 MADRID	M-678202	34,00%		20,05%		IG
ECSPLICITE	300 Av; du Col de l'Ange, 13880 GEMENOS	38256050600067	33,37%		19,67%		ME
DEVUP	62 rue du 4 septembre, 78800 HOUILLES	80800986400014	34,00%		20,05%		ME

(Scribtel Formation et M2i Tech étant chacune détenue directement à 100 % par M2i)

#### 3.2 Filiales

1er exercice de consolidation pour :

**Ecsplcrite** : le groupe M2i a annoncé le 15 octobre 2018 avoir pris une participation à hauteur de 34 % par augmentation de capital de 0,5 M€ dans la société de formation en langues Ecsplcrite.

**M2i Certified Education Systems** : le groupe M2i a procédé le 17 décembre 2018 à la création d'une filiale espagnole, commune avec Grupo Eidos (filiale du groupe Prologue en Espagne), afin de procéder à l'internationalisation de son offre de formation IT sur le territoire espagnol et latino-américain.

Cette filiale dénommée M2i Certified Education Systems, est détenue à 34 % par M2i avec une option lui permettant, à tout instant, d'acquérir jusqu'à 100% du capital pendant les 5 prochaines années. Fortement implanté commercialement en Espagne et en Amérique Latine, Grupo Eidos aura, sur ces territoires, la responsabilité opérationnelle du développement de l'offre de formation du groupe M2i, dont les contenus sont déjà, pour la plupart, liés à des technologies internationales.

#### 3.3 Activité

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2400 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME.
- **L'édition de logiciels** et les plateformes collaboratives pour le management et la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**.

### 4 Notes relatives aux postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

## 4.1 Immobilisations incorporelles

en K€	déc.-18	+	-	juin-19
Frais de recherche	4 464	355		4 820
Concessions, brevets & droits similaires	937	25		963
Droit au bail	38			38
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 440</b>	<b>381</b>	<b>0</b>	<b>5 820</b>
Amt/Dép. frais de rech.	2 618	296		2 914
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	774	22		797
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>3 392</b>	<b>318</b>	<b>0</b>	<b>3 711</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>2 047</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>2 109</b>

Les « Frais de recherche » concernent la suite logicielle collaborative Adiict.

## 4.2 Goodwill

en K€	déc.-18	juin-19
<i>UGT Ingénierie</i>	5 153	5 153
<i>UGT Formation</i>	6 878	6 998
Ecart d'acquisition	12 031	12 151
<i>UGT Ingénierie</i>	(1 635)	(1 635)
<i>UGT Formation</i>		
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(1 635)	(1 635)
<b>Valeur Nette Comptable</b>	<b>10 397</b>	<b>10 510</b>

Les Goodwill ont été testés à la clôture du 31 décembre 2018 selon la méthode des DCF décrite dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » point 2.3.1. Ils sont testés en cours d'années seulement s'il existe des indices de perte de valeur. Au 30 juin 2019, le Groupe n'en a pas identifié.

La méthode d'évaluation retenue se base sur un modèle d'actualisation de flux de trésorerie des UGT Ingénierie et Formation avec des données issues d'un business plan à 4 ans.

Les taux d'actualisation retenus par le groupe s'élèvent à 11,56 %.

Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1,60 % pour l'UGT Formation et 1% pour l'UGT Ingénierie.

La sensibilité des tests a été réalisée en faisant varier de +1 point le taux d'actualisation. Ce calcul de sensibilité ne conduit pas à déprécier la valeur des écarts d'acquisition.

Sur la base de ces hypothèses, la valeur d'utilité des différents sous-ensembles ressort à un niveau supérieur à leur valorisation dans les comptes et aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

## 4.3 Immobilisations corporelles

en K€	déc.-18	+	-	Incidence IFRS16	juin-19
Constructions	53			10 931	10 984
Installations tech, matériel & outillage	2 826	7			2 833
Matériel de transport	67		(10)	833	890
Matériel informatique	1 970	58			2 028
Autres immo. corporelles crédit-bail					0
Immobilisations corporelles en cours		56			56
Autres immobilisations corporelles	7 032	118			7 151
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>11 949</b>	<b>239</b>	<b>(10)</b>	<b>11 764</b>	<b>23 942</b>
Amt/Dép. Matériel transport	64	(10)	1	101	156
Amt/Dép. Matériel informatique	1 869		22		1 891
Amt/Dép. constructions	50		1	1 085	1 137
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	2 572		53		2 625
Amt/Dép. autres immo. corp.	5 395		235		5 630
Amt/Dép. autres immo. corp. en crédit-bail	0				0
<b>Total Amt/dép. Immo. corporelles</b>	<b>9 950</b>	<b>(10)</b>	<b>312</b>	<b>1 186</b>	<b>11 438</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>1 999</b>	<b>249</b>	<b>(322)</b>	<b>10 578</b>	<b>12 503</b>

## 4.4 Actifs financiers

en K€	déc.-18	+	-	Var° Périmètre	juin-19
<b><u>Valeurs Brutes</u></b>					
Titres de participation	571			(571)	0
Autres Immo. Financières	624	57	(10)		671
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	0				0
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>1 195</b>	<b>57</b>	<b>(10)</b>	<b>(571)</b>	<b>671</b>
<b><u>Amortissements &amp; dépréciations</u></b>					
Titres de participation					0
Autres Immo. Financières	0				0
<b>Total Dép. Immo. Financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 195</b>	<b>57</b>	<b>(10)</b>	<b>(571)</b>	<b>671</b>

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

Variation de périmètre : ECSPLICITE pour 500 K€, M2i Certified Education Systems pour 71 K€ - première période de consolidation.

#### 4.5 Impôts différés

En application des normes IFRS et en raison de l'évolution actuelle des résultats, la société a dû comptabiliser les impôts différés au 30 juin 2019 sur les déficits reportables, les différences temporelles fiscales ainsi que sur les retraitements de consolidation.

Ces impôts différés actifs sont comptabilisés au 30/06/19 pour +656 K€.

en K€	30.06.2019	31.12.2018
IDR	186	207
AGA - Forfait social	0	0
Déficits reportables	309	309
Participation de construction	11	10
Franchises de loyers	104	115
Retraitement Immo IntraGroupe	35	
Activation des contrats de location IFRS 16	12	0
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>656</b>	<b>641</b>
Autres Diff. Temporaires		
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des impôts différés nets</b>	<b>656</b>	<b>641</b>

#### 4.6 Stocks

L'évolution des stocks s'explique par le tableau suivant :

en K€	déc.-18	Variation	juin-19
Stocks	1 467	65	1 532
Dépréciation des stocks	(1 216)	(51)	(1 267)
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>251</b>	<b>14</b>	<b>265</b>

Les stocks se décomposent ainsi : 44% Consommables (papiers, encres, ...)

56% Equipements informatiques

## 4.7 Créances

**Ventilation des créances par échéance**

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	juin-19	à - 1 an	déc.-18
Fournisseurs - avances et acomptes versés	62	62	55
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	217	217	238
Clients et comptes rattachés	6 939	6 939	6 957
Factures à établir	4 505	4 505	3 811
Créances sur personnel & org. sociaux	54	54	33
Créances fiscales - hors is - courant	1 256	1 256	1 746
comptes courants groupe actif - courant	6 049	6 049	6 864
Autres créances - courant	2 105	2 105	1 678
Dép. clients et comptes rattachés	(585)	(585)	(581)
<b>Total</b>	<b>20 601</b>	<b>20 601</b>	<b>20 802</b>

En date du 16 mars 2016, le Groupe O2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFRANCE. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste «Clients et comptes rattachés». Au 30 juin 2019, l'encours des créances cédées est de 10.568 K€.

Les autres créances concernent essentiellement, des fournisseurs débiteurs, et des créances fiscales et sociales.

## 4.8 Créances d'impôt

en K€	juin-19	déc.-18
CICE	223	644
CIR	2 386	2 400
Autres	(46)	24
<b>Créances d'impôt</b>	<b>2 562</b>	<b>3 068</b>

## 4.9 Autres actifs courants

en K€	juin-19	déc.-18
Charges Constatées d'Avance	774	780
Autres		
<b>Autres Actifs courants</b>	<b>774</b>	<b>780</b>

Les Charges constatées d'avance proviennent principalement des loyers des divers baux.

## 4.10 Disponibilités

en K€	juin-19	déc.-18
Valeurs mobilières de placement	12	7
Disponibilités	5 787	5 494
<b>Total</b>	<b>5 799</b>	<b>5 502</b>

## 4.11 Capital social

**Composition du capital social**

Au 30 juin 2019, le capital social d'un montant de 6.987.222,50 € se compose de 13.974.445 actions de 0,50 Euros.

Toutefois, il convient de noter :

**Actions gratuites de la société O2i**

Il n'y a pas eu d'attribution d'action gratuite au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

De plus, il n'y a pas d'action gratuite en cours de période d'acquisition au 30 juin 2019.

**Instruments dilutifs au 30 juin 2019**

Nature	nombre initial	solde au 30/06/2019	Prix de souscription (€)	Parité	nombre d'actions nouvelles potentielles
OCA 2014	272 727	148 316	2,2	1 OCA pour 1 action	148 316
OCA 2016	2 528 495	1 809 685	1,32	1,1 OCA pour 1 action	1 645 168
BSA 2016	2 528 495	1 779 631	(1,3-1,4)	1 BSA pour 1 action	1 779 631
BSA 2017	1 957 953	813 455	1,7	2 BSA pour 1 action	406 728
BSA 2018	13 973 151	13 965 405	1,5	6 BSA pour 1 action	2 327 568
OCA 2019	1 955 744	1 955 744	1,4	1,166666 OCA pour 1 action	1 676 352
<b>TOTAL</b>					<b>7 983 762</b>

## 4.12 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

en K€	juin-19	1-5 ans	> 5 ans	déc.-18
Emprunts obligataires - non courant	4 029	4 029		1 570
Emprunts établis. de crédit - non courant	137	99	37	344
Emprunts Crédits Bails	124	124		
Emprunts Locatifs - IFRS16	8 461	5 451	3 010	
Intérêts courus sur emprunts - non courant				
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>12 750</b>	<b>9 703</b>	<b>3 048</b>	<b>1 913</b>

## 4.13 Engagements envers le personnel

Ce poste représente la totalité de la provision pour indemnité de départ à la retraite (PIDR).

en K€	déc.-18	+	-	juin-19
PIDR	919	13		932
<b>Engagements envers Personnel</b>	<b>919</b>	<b>13</b>		<b>932</b>

Les paramètres suivants ont été utilisés pour déterminer le montant de cette indemnité :

- Méthode de calcul prospective
- Table de mortalité : INSEE 2014
- Taux d'actualisation : 0,77%
- Taux de revalorisation des salaires : entre 0 et 1%
- Mobilité des actifs : Turn-over moyen
- Initiative de départ : salariés

## 4.14 Autres provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en K€)	déc.-18	+	-	juin-19
Provisions pour risques	369	4	(221)	152
<b>Autres Provisions</b>	<b>369</b>	<b>4</b>	<b>(221)</b>	<b>152</b>

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 30 juin 2019, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

## 4.15 Emprunts et concours bancaires

en K€	juin-19	1-5 ans	> 5 ans	déc.-18
emprunts obligataires - courant	1 043	1 043		1 133
emprunts auprès établis. de crédit - courant	378	378		489
emprunts locatifs - IFRS16	2 160	2 160		
concours bancaires (trésorerie passive)				
intérêts courus sur emprunts - courant	103	103		48
concours bancaires (dettes)				
intérêts courus non échus - trésorerie passive	7	7		5
<b>Emprunts et concours bancaires</b>	<b>3 692</b>	<b>3 692</b>		<b>1 675</b>

## 4.16 Fournisseurs et autres créditeurs

en K€	juin-19	déc.-18
Dettes fournisseurs	5 987	7 408
Factures non parvenues	2 401	2 240
Dettes sociales - courant	3 716	4 601
Dettes provisionnées participation des salariés	130	97
dettes fiscales (hors is et cvaé)- courant	3 102	3 643
comptes courants groupe passifs - courant	141	
autres dettes - courant	175	209
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>15 652</b>	<b>18 198</b>

## 4.17 Autres Passifs courants

en K€	juin-19	déc.-18
dettes s/acquis° d'actifs - courant		
clients - avances et acomptes reçus	504	495
prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	729	850
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 233</b>	<b>1 345</b>



## 5 Notes relatives aux postes du compte de résultat

### 5.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe a réalisé, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, un chiffre d'affaires de 28.294.482 € contre 25.972.984 € sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018, soit une hausse de plus de 8,91%.

en M€	juin-19	juin-18	△
<i>Adiict</i>	0,48	0,51	-6,08%
<i>Ingénierie</i>	5,68	5,39	5,44%
<i>Formation IT, Digital</i>	22,13	20,08	10,22%
<b>Total Groupe O2i</b>	<b>28,29</b>	<b>25,98</b>	<b>8,91%</b>

Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> semestre 2019, O2i enregistre un chiffre d'affaires de 28,29 M€, en croissance de +8,9 % par rapport à la même période de 2018.

Cette belle performance a été portée d'une part, par son activité de Formation IT, Digital et Management, dont il est l'un des leaders en France, et qui enregistre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 une croissance de +10,2 % et, d'autre part, par son activité d'Ingénierie qui s'inscrit sur cette même période en une nette croissance de +5,4%.

La suite logicielle collaborative Adiict enregistre un chiffre d'affaires, sur le semestre, globalement comparable à l'année passée (0,48M€ vs 0,51M€).

### 5.2 Achats consommés

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	125	266	156
achats de marchandises	(4 084)	(6 438)	(3 576)
variation stocks de marchandises	65	(34)	(41)
achat d'études	(8 829)	(17 918)	(7 826)
achats non stockés de matières et fournitures	(256)	(540)	(254)
autres achats	(6)	(4)	(3)
<b>Achats consommés</b>	<b>(12 985)</b>	<b>(24 668)</b>	<b>(11 544)</b>

Le poste « achat d'études » concerne les achats de sous-traitance liés à l'activité formation (prestations de formation).

## 5.3 Charges externes

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
locations et charges locatives	(668) *	(3 207)	(1 535)
entretiens et réparations	(171)	(355)	(180)
primes d'assurance	(79)	(186)	(85)
divers	(452)	(1 372)	(572)
rémun. d'intermédiaires & honoraires	(771)	(1 233)	(569)
sous-traitance générale	(225)		
publicités	(414)	(729)	(365)
transports	(36)	(82)	(43)
déplacements, missions	(932)	(1 779)	(806)
frais postaux	(298)	(516)	(263)
services bancaires	(62)	(109)	(60)
autres charges externes	(124)	(216)	(84)
<b>Charges externes</b>	<b>(4 233)</b>	<b>(9 784)</b>	<b>(4 562)</b>

\* En application de la norme IFRS16, les baux commerciaux et les LLD de véhicules sont retraités pour les besoins de la consolidation. Au 30 juin 2019, le montant du retraitement s'élève à 1.160 K€ (diminution des charges).

## 5.4 Charges de personnel

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
rémunérations du personnel	(5 728)	(11 481)	(5 502)
charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 464)	(4 951)	(2 367)
autres charges de personnel (dont intéressement)	(201)	(443)	(348)
dot./prov. engagements de retraite	(13)	(286)	(95)
rep./prov. engagements de retraite			33
<b>Charges de personnel</b>	<b>(8 406)</b>	<b>(17 161)</b>	<b>(8 278)</b>

Conformément aux normes IFRS, la production immobilisée a été reclassée en moins des charges de personnel.

## 5.5 Dotation aux amortissements

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
dot./amt. & dép. immo. incorporelles	(1 442) *	(696)	(333)
dot./amt. & dép. immo. corporelles	(324)	(638)	(297)
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>(1 766)</b>	<b>(1 334)</b>	<b>(630)</b>

\* (99.067) € sont des dotations aux amortissements sur les immobilisations acquises en crédit-bail. (1.129.455) € sont liés à la première application de IFRS16.

## 5.6 Dotation aux dépréciations et provisions

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
dot. aux prov. d'exploitation			
dot./dép des stocks mp et marchandises	(51)	(106)	(51)
dot./dép. des actifs circulants	(11)	(35)	(8)
<b>Dotation aux dép° et provisions</b>	<b>(62)</b>	<b>(141)</b>	<b>(59)</b>

## 5.7 Autres produits et charges d'exploitation

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
autres charges	(139)	(436)	
subventions d'exploitation	399	525	219
autres produits		180	
rep./dép. des créances (actif circulant)	6	94	
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>266</b>	<b>364</b>	<b>219</b>

Conformément aux normes IFRS, le CIR a été reclassé en déduction des actifs incorporels, soit en subventions d'exploitation.

## 5.8 Autres produits et charges opérationnels

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
charges excep. s/ exercices antérieurs			(146)
produits excep. s/ exercices antérieurs		12	61
vnc des autres éléments d'actifs cédés			
vnc des immo. incorp. cédées			
autres charges exceptionnelles	(23)	(359)	(95)
autres produits exceptionnels	2	4	2
dot. aux prov. exceptionnelles	(3)	(344)	(20)
produits de cession d'immo. Incorp. & autres élém. actif	2		
autres reprises exceptionnelles	221	143	75
transferts de charges d'exploitation	56	132	46
<b>Autres produits et charges d'exploitaiton</b>	<b>255</b>	<b>(414)</b>	<b>(78)</b>

## 5.9 Résultat financier net

en K€	juin-19	déc.-18	juin-18
charges d'intérêts sur emprunt	(204)	(195)	(96)
pertes sur équivalents de trésorerie	(1)	(1)	
dot./amt primes de remb. des obligations	(58)	(52)	(56)
revenus des équivalents de trésorerie	45	66	27
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(218)</b>	<b>(183)</b>	<b>(125)</b>
pertes de change			
autres charges financières		(1)	(1)
vnc des titres cédés			
dot./dép des actifs financiers			
gains de change			
autres produits financiers		2	1
produits de cession de titres			
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

## 5.10 Preuve d'impôt

en K€	juin-19	déc.-18
Impôt courant	(218)	(347)
Impôt différés	15	641
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(203)</b>	<b>294</b>

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

en K€		
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>586</b>
Charge d'impôts théorique au taux en vigueur pour la société consolidante : 29,01% (1)		-170
Charge d'impôts comptabilisée (2)		-203
<b>Ecart à expliquer (1 - 2)</b>		<b>34</b>
Incidence des différences permanentes		137
<i>dont CIR (entités françaises)</i>	111	
Incidence des IDA comptabilisés		
Non activation de déficit		-169
Autres		
		-33
<b>Ecart résiduel</b>		<b>1</b>

(1) Le taux de 29,01% est déterminé en rapportant au résultat la somme des impôts calculés à 28% et à 31%.

## 5.11 Résultat par action

	juin-19	déc.-18	juin-18	
<b>Nombre d'actions</b>				
Nombre d'actions au 1er janvier	13 973 151	12 091 119	12 091 119	
Augmentation de capital	1 294	1 882 032	1 667 251	
<b>Total</b>	<b>13 974 445</b>	<b>13 973 151</b>	<b>13 758 370</b>	
<b>Nombre moyen d'actions après effet dilutif</b>				
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	13 973 343	13 526 670	13 163 010	
Effet dilutif	7 983 762	7 720 083	5 730 856	
<b>Total</b>	<b>21 957 105</b>	<b>21 246 753</b>	<b>18 893 866</b>	
Résultat net (part du groupe)	(en K€)	88,294 K€	1 288 K€	-42 K€
Résultat par action	(en €)	0,006 €	0,095 €	-0,003 €
Résultat dilué par action	(en €)	0,004 €	0,061 €	-0,002 €

## 6 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **La formation IT, Digital et Management** dont il est un acteur de référence en France avec une offre complète de plus de 2400 parcours de formation proposés en e-learning, blended-learning, classe virtuelle, COOC et présentiel (M2i) ;
- **L'ingénierie informatique**, spécialisée dans le **déploiement et la maintenance** de systèmes d'information on Premise ou en SaaS comprenant l'hébergement sécurisé, la messagerie, la sauvegarde, le monitoring pour ses Clients Grand Compte et PME. (O2i)
- **L'édition de logiciels** et les plateformes collaboratives pour le management et la production multimédia avec la suite logicielle **adiict**. (O2i)

en K€	O2i		Pôle Formation M2i		Groupe O2i	
	S1 2019	2018	S1 2019	2018	S1 2019	2018
Chiffre d'affaires	6 162	11 127	22 132	45 529	28 294	56 656
Résultat opérationnel courant	(227)	(582)	774	3 368	547	2 786
Résultat opérationnel	(198)	(578)	1 000	3 142	802	2 565
Résultat Net avant Impôt	(324)	(707)	909	3 090	586	2 383
Résultat Net après Impôt	(324)	(707)	706	3 384	382	2 677

## 7 Autres informations

### 7.1 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES ( en K€)	Montant
Nantissement du fonds de commerce M2i au profit de la BNP	750
Nantissement d'un DAT auprès de la BNP	221
Cautions et avals auprès de la BNP	441
Cautions pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG	111
Nantissement Compte à Terme, garantie donné en faveur de la PALATINE, à hauteur de	91
Cautions personnelles et solidaires au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	
ENGAGEMENTS RECUS ( en K€)	Montant
Garantie Ecsplacite	500
Garantie ATOS sur la prise en charge des indemnités de retraite des anciens salariés de Bull Formation	383

## 7.2 Effectifs

Catégorie	juin-19	déc.-18
Cadres	95	97
Employés	134	149
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>246</b>

## 7.3 Parties Liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupes, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

## 7.4 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs mandats sociaux.

## 7.5 Facteurs de risques

**DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE -**

**Risques Clients :** O2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux et dispose d'un responsable du Crédit Management, en place maintenant depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, plus de 90 % du chiffre d'affaires est assuré par la COFACE et FACTOFrance contre tout risque d'impayés sur O2i.

**Risques liés aux évolutions technologiques :** O2i a développé une nouvelle gamme de solutions pour permettre la création, l'édition et la validation d'un document graphique au travers d'une interface web. L'application directe de ces nouvelles technologies concerne le travail à distance et collaboratif. Les gains de temps, de coûts de production pour les clients sont extraordinaires. O2i compte sur ces nouvelles solutions, d'une part pour poursuivre son développement sur la clientèle des grands comptes, cible privilégiée de cette gamme de solutions.

**Risque lié au personnel :** les équipes du Groupe O2i sont fidèles à leurs projets et entreprise. Le turn-over est relativement faible. La mise en place de réunions d'informations fréquentes, la tenue hebdomadaire du comité de direction, l'organisation de challenges commerciaux, la définition de nouveaux projets etc... contribuent au bon partage de l'information et à la bonne motivation des équipes. Nos risques (Prud'hommes) sont provisionnés.

**Risque de taux :** les emprunts en cours ont été réalisés à des taux fixes. O2i n'est ainsi pas soumise au risque de taux.

**Risque de change :** le groupe O2i est peu soumis au risque de change sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, son activité étant très majoritairement (plus de 95 %) réalisée sur le sol français et l'intégralité des ventes étant réalisées en euros. De plus la part de services y est majoritaire (plus de 78 % du chiffre d'affaires du Groupe O2i est réalisé par la formation informatique). L'augmentation du dollar peut avoir un impact négatif sur certains approvisionnements puisqu'une partie de nos achats se fait en dollar.

**Risques liés aux développements informatiques :** le Groupe O2i a développé sa propre plateforme logistique dans laquelle il a investi depuis plus de 10 ans, et qui emploie 3 informaticiens. Cet outil permet d'optimiser la gestion des formations / stagiaires / formateurs internes ou externes de la facturation. Un dysfonctionnement de cette plateforme pourrait affecter la bonne marche de l'entreprise.

**Risques liés à la dépendance** : Le portefeuille de clients du Groupe O2i compte plus de 5 000 comptes actifs, de grande qualité, comprenant notamment plus de la moitié des groupes figurant dans l'indice SBF250. L'ancrage auprès des administrations et de grandes entreprises publiques est également important.

**Risque lié à la protection des données personnelles** : La mise en œuvre du règlement n°2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données des personnes physiques demeure un projet central au sein de la société O2i. O2i a nommé un délégué à la protection des données et a instauré une politique de confidentialité et de protection des données d'O2i, qui peut être consultée sur son site internet à la rubrique « mentions légales ». O2i a par ailleurs mis en place une procédure interne de notification en cas de violation des données.

**Risque de liquidité** : La trésorerie disponible au 30 juin 2019 s'élève à 7 M € (liquidités à hauteur de 5,8 M€ et montant disponible des facilités de caisse et lignes de crédit du groupe O2i à hauteur de 1,2 M€). La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps des 12 prochains mois.

**Risque hommes clés** : Le succès de la société O2i dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par l'équipe de direction opérationnelle. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités de la société à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie. O2i a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction opérationnelle composée du directeur opérationnel (Olivier Balva), du directeur général délégué (Thuy Nguyen), du directeur juridique et financier (Benjamin Arragon), du directeur commercial (Olivier Fréon), du directeur technique (Mickaël Pierre) et du directeur R&D (Patrick Gonzales).

## 7.6 Événements postérieurs au 30 juin 2019

- Par un communiqué de presse en date du 11 septembre 2019, les sociétés Prologue et O2i ont indiqué vouloir finaliser le rapprochement capitalistique débuté en 2015 entre Prologue et le groupe O2i, en présentant un projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i (intégrant une OPE de Prologue sur M2i puis la fusion d'O2i dans Prologue).

Ce rapprochement permettrait à Prologue de détenir directement 100% de l'activité du groupe O2i et ainsi de simplifier la structure juridique de l'ensemble du groupe, d'en optimiser son organisation, son fonctionnement et ses coûts, de permettre une plus grande lisibilité auprès des investisseurs, de limiter les frais en ne maintenant la cotation que de deux sociétés (Prologue et M2i) au lieu de trois et de favoriser encore plus la liquidité du titre Prologue.

Les grandes lignes de ce projet actuellement à l'étude ont été discutées entre Prologue et O2i avec pour objectif d'être réalisé avant la fin de l'année 2019.

- Le 19 juillet 2019, le Président Directeur Général de M2i a décidé d'attribuer gratuitement 97.505 actions ordinaires existantes ou à émettre de la société M2i, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-197-2 du Code de Commerce.